

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 10/06/2015	Dossier complet le 16/06/2015	N° d'enregistrement 2015-0278

1. Intitulé du projet

Viabilisation de parcelles libres et macro-lots - commune de ATTIN

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Hauts de france Lotir - ESH LTO Habitat

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DUJARDIN Patrick

RCS / SIRET

36420026100022

Forme juridique

6820 A

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
rubrique 33	Surface de plancher comprise entre 10 000 m2 et 40 000 m2 et superficie d'assiette totale inférieure à 10 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Viabilisation de parcelles et macro-lots.

L'opération projetée concerne la réalisation de 91 lots libres et de macro-lots devant permettre la construction d'environ 141 logements, réalisable en 3 tranches, soit 56 logements en T1, 47 en tranche 2 et 38 en tranches 3. Les lots libres sont destinés à la construction de maisons individuelles, les macro-lots destinés à la construction de logements locatifs et de logements en accession sous forme d'opérations groupées.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer des voiries de dessertes et de réaliser la mise en oeuvre des réseaux divers, eau potable et assainissement pour permettre la viabilisation de parcelles libres et macro-lots d'habitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération comprendra 3 tranches.

Chaque tranche sera réalisée en 2 phases de travaux de VRD. La phase primaire consistera à la mise en viabilité du lotissement par la réalisation du réseau d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales et tous réseaux divers, basse tension, gaz, téléphone, éclairage public, adduction d'eau et réalisation de la voirie primaire connectée au chemin communal du Rietz en T1 puis au chemin de la sucrerie pour les tranches futures, linéaire total de voirie 1635 ml.

La seconde phase consistera à la réalisation de la voirie définitive, borduration, dispositifs de rétention/infiltration des eaux de ruissellement de la voirie, trottoirs avec liaison douce vers la RD centre commune et zone commerciale et parkings publics au nombre de 25 pour les 3 tranches, éclairage public et aménagements paysagers.

Transport en commun à 200 m environ (bus).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voirie et espaces publics rétrocédés dans le domaine communal.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager
Certificat d'urbanisme

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain	7.8 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin du Rietz et Chemin
de la Sucrierie

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 29' 11" N Lat. 1° 45' 11" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Viabilisation en 3 tranches :

Tranche 1 : 30 lots et macro-lots soit 56 logements environ

Tranche 2 : 35 lots et macro-lots soit 47 logements environ

Tranche 3 : 31 lots et macro-lots soit 38 logements environ

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pâture - culture occupation précaire.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme :
zone 1 AU (exécutoire depuis le 25.08.2005), projet également compatible avec le SCOT.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 site natura 2000 à 1.7km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade de l'étude nous ne sommes pas en mesure de quantifier les déblais/remblais.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle libre d'occupation depuis 2008.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RD 939
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de la voirie feront l'objet de rétention/ infiltration en espaces verts.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création d'un nouveau lotissement entraîne des modifications de par le nombre d'habitants supplémentaires

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Une cartographie situant le site natura 2000 : annexe au chapitre 5

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BETHUNE

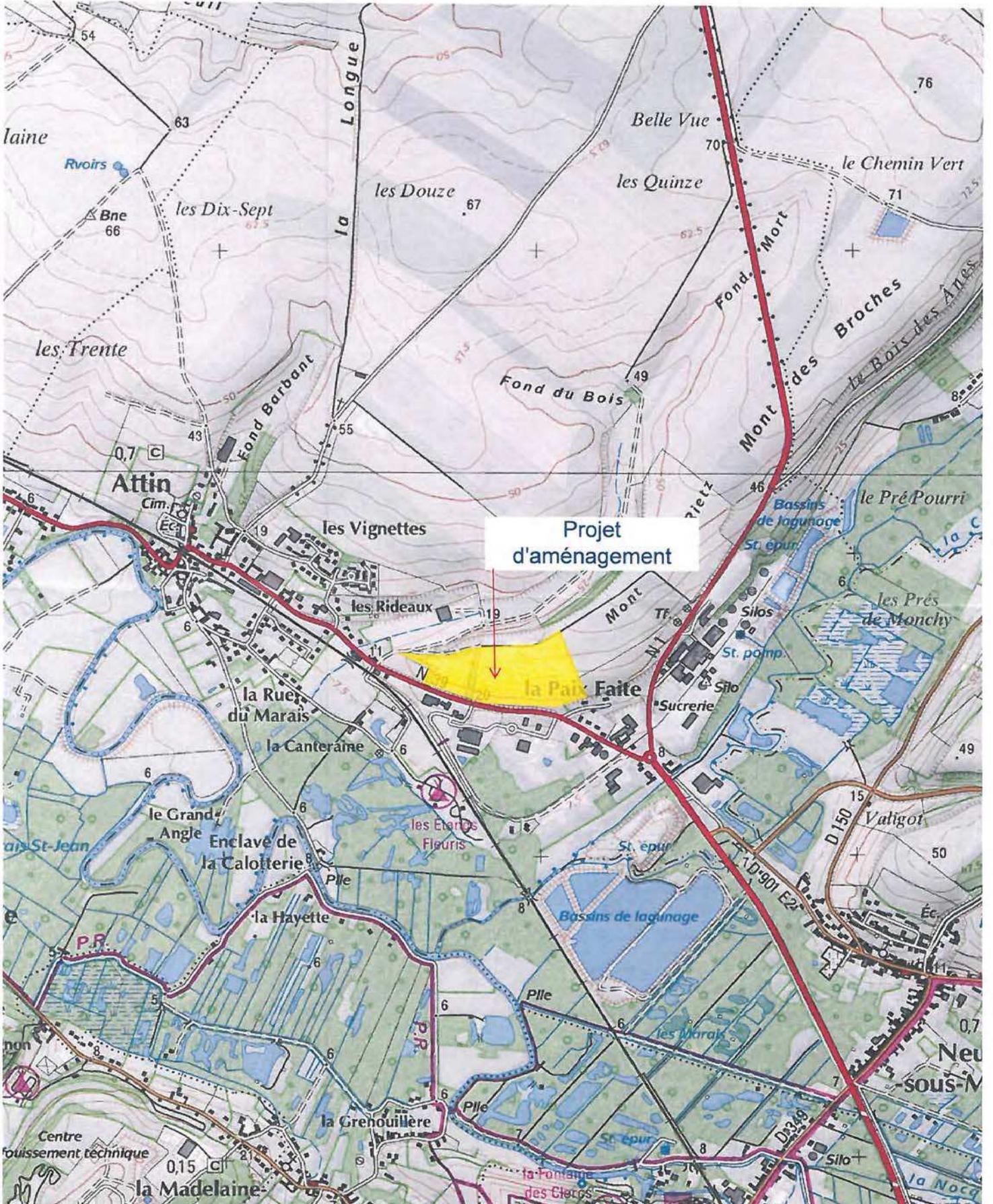
le,

26 MAI 2015

Signature

HAUTS DE FRANCE LOTIR
ESH - Ito Habitat
32, Bd Calengro - CS 10042
62401 BETHUNE Cedex
Tél. : 03.21.54.40.86
Fax : 03.21.54.53.96
SIREN 364 200 261

Commune d'ATTIN
Lieu-dit "Champ de Montreuil"
ANNEXE 2 : Plan de situation



Portail GéoFoncier de l'Ordre des Géomètres-Experts

Document établi dans une représentation plane de type Mercator sphérique cylindrique.
L'échelle est indicative.



Département du Pas de Calais

Commune d'Attin

Lieu-dit « Champ de Montreuil »



PROJET D'AMENAGEMENT

ANNEXE 3

- Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche

Position des photos

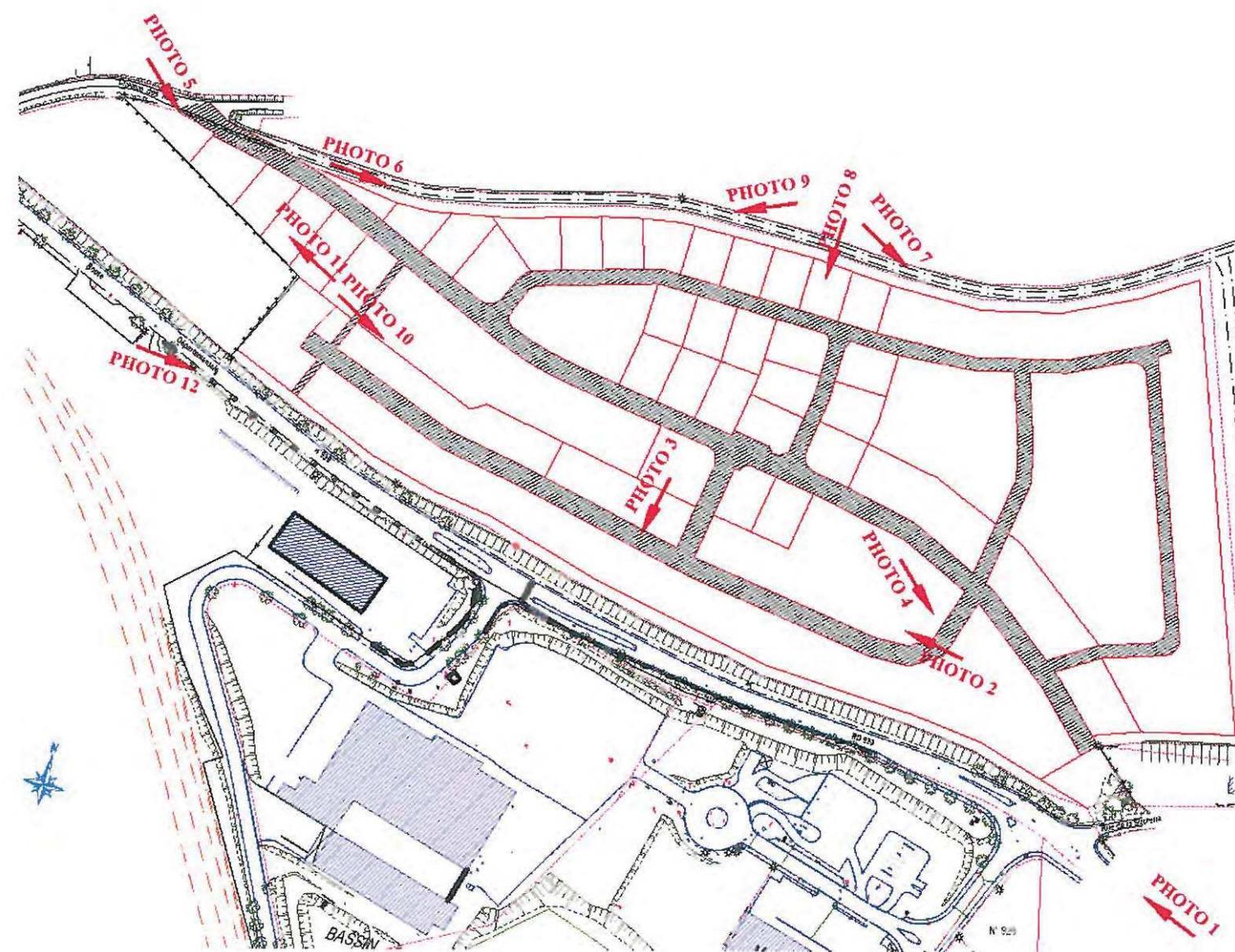




Photo 1 : Depuis la RD 939, l'entrée Est du terrain.



Photo 2 : l'intérieur du terrain depuis l'Est vers l'Ouest.



Photo 3 : l'intérieur du terrain depuis le Nord vers le Sud (le centre commercial en arrière plan)



Photo 4 : l'intérieur du terrain depuis le Nord vers le Sud (vers l'entrée Est du terrain).



Photo 5 : l'entrée Ouest du terrain



Photo 6 : le terrain depuis le chemin des Rietz (vue d'Ouest vers l'Est)



Photo 7 : le terrain depuis le chemin des Rietz (vue du Nord-ouest vers le Sud-est)



Photo 8 : le terrain depuis le chemin des Rietz (vue du Nord vers le Sud)



Photo 9 : le terrain depuis le chemin des Rietz (vue du Nord-est vers le Sud-ouest)



Photo 10 : l'intérieur du terrain depuis l'Ouest vers l'Est



Photo 11 : l'intérieur du terrain depuis l'Est vers l'Ouest



Photo 12 : depuis la RD 939, le terrain sur la gauche en haut de talus (vue de l'Ouest vers l'Est)

A.4

Commune d'ATTIN
Lieu-dit : Champ de Montreuil
PROJET D'AMENAGEMENT

SARL Jean-Marc CABON
Echelle : 1/5000e - 20 Mai 2015



PHASE 3 : 31 234 m²
- 28 logements sociaux
- 1 logement localisé
- 1 logement en accession sociale

PHASE 2 : 78 033 m²
- 27 logements sociaux
- 1 logement localisé
- 1 logement en accession sociale

PHASE 1 : 30 888 m²
56 logements dont :
- 8 logements localisés
- 18 logements en accession sociale

AMENAGEMENT TOTAL : 78 033 m²
141 logements dont :
- 15 logements localisés
- 30 logements en accession sociale

